

Académie de Strasbourg  
Concours de recrutement externe d'assistants de service social  
Education nationale et enseignement supérieur  
Session 2024

**RAPPORT DU JURY**

La session 2024 propose cinq postes dans l'académie de Strasbourg. La session antérieure en 2022 en proposait six.

Le jury est composé de cinq membres (deux chefs d'établissements, une conseillère technique, un chef de bureau, une assistante sociale).

Les épreuves se sont déroulées les 15 et 16 mai 2024, dans les locaux du Rectorat de Strasbourg. Les membres du jury ont été destinataires du CV (1 page) et de la lettre de motivation (2 pages) transmis par les candidats aux services des concours.

**Epreuve orale d'admission**

La durée de l'épreuve orale d'admission est de 30 minutes. Elle débute par une présentation du candidat de 10 minutes, sur sa formation et, le cas échéant, son expérience professionnelle. Au cours de cet exposé, le candidat peut également, s'il le souhaite développer un projet professionnel.

A l'issue de cet exposé, l'épreuve se poursuit par 20 minutes d'échanges fondés sur les éléments de sa présentation, ses connaissances professionnelles, ses motivations mais aussi son aptitude à exercer ses missions dans l'environnement professionnel des assistants de service social des administrations de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Des mises en situations sont proposées par le jury pour aider à l'approfondissement des échanges, à l'analyse des aptitudes et des qualités des postulants.

L'épreuve est notée de 0 à 20, les notes inférieures à 10 sont éliminatoires.

A cette session, 14 candidats étaient inscrits mais 3 ne se sont pas présentés.

**Entretiens de concours**

De manière unanime, le jury a apprécié la qualité des échanges, chacun ayant pu bénéficier des 30 minutes prévues à l'épreuve. Les candidats ne sont pas autorisés à utiliser des notes ou des supports durant l'oral.

Le jury insiste, et recommande aux candidats de connaitre avec précisions les circulaires actualisées définissant le cadre des missions de l'assistant social, tant pour le public scolaire, étudiant ou celui des personnels. Il en va de même pour les politiques publiques et les protocoles en lien avec les missions des assistants sociaux.

Les connaissances statutaires du fonctionnaire d'état, de la particularité des ministères et des fondements de la République sont les bases incontournables à maîtriser pour se présenter à cet oral. Il est conseillé de suivre l'actualité nationale concernant les publics et les champs d'intervention du poste à pouvoir.

Les membres du jury savent tenir compte du parcours de chacun et le mettre en lien avec les attendus de la fonction. Le jury reste vigilant et bienveillant dans ses échanges, attentif à chacun des candidats. Il apprécie, et insiste sur la qualité de l'exposé, la syntaxe, les qualités rédactionnelles, le contrôle de la gestuelle et l'aisance orale.

Par ailleurs, l'ancienneté dans des missions professionnelles similaires antérieures au concours, n'est pas forcément la garantie d'une réussite à l'épreuve. L'implication du candidat dans sa présentation doit convaincre le jury. Pour les futurs collaborateurs et les publics fragilisés, l'importance de ce recrutement est majeure.

### **Session 2024**

Le jury relève que les candidats étaient relativement bien préparés. Certains avaient pris le temps de contacter des professionnels en poste dans les établissements. La question du secret professionnel, du travail collaboratif, la connaissance des personnes relais en établissement et du partage d'informations restent sensibles et méritent un approfondissement.

Le jury est très attentif aux motivations exprimées par les candidats. Elles ne sont pas toujours très évidentes à cerner, trop génériques ou même évasives. Il porte une attention au vocabulaire utilisé. Une terminologie professionnelle adaptée sera un plus pour le candidat.

Une présentation linéaire ou des généralités ne sont pas très constructives. On attend un positionnement franc et une vision claire des missions à venir. Il y a une réelle posture à afficher. L'admission au concours implique une affectation sur poste dès la rentrée. Les candidats doivent également être conscients de la charge mentale importante à gérer ainsi que des particularités et la diversité des publics à suivre dans leur futur poste.

Certaines prestations sont de très bonne qualité, les candidats ayant mis en lien les compétences personnelles, les acquis de l'expérience, les connaissances et les attendus des missions à venir.

Les notes attribuées sont très bonnes pour beaucoup de candidats. Elles vont de 19.5 à 17.5 pour les cinq candidats admis et de 17 à 12 pour les cinq candidats admis en liste supplémentaire. Une seule candidate est éliminée ayant obtenu une note inférieure à 10. Trois candidats ne se sont pas présentés.

La présidente du jury

Catherine DOLLAT

